



Association pour le Développement
de l'Apiculture en Pays de la Loire



INVITATION A LA FORMATION « PROPOLIS : PRODUIRE ET COMMERCIALISER »

L'ADA Pays de la Loire vous invite à participer à la journée de formation « **Propolis : Produire et commercialiser** ».

Mardi 30 septembre 2025

De 9h à 18h

Le Quai des Possibles - 1 place Jean Monnet 44 240 Sucé sur Erdre

OBJECTIFS :

- **Maitriser les techniques de production, de valorisation et commercialisation de la propolis.**

AU PROGRAMME :

- Produire de la propolis sur son exploitation (de grille et de grattage).
- Apprendre à transformer la propolis et élaborer des produits de qualité.
- Être en accord avec la réglementation en vigueur : Comment vendre la propolis ?

Formateur : Adrian Chartin, animateur de l'ADA Pays de la Loire.

Public ciblé : Apiculteurs professionnels des Pays de la Loire ou porteurs de projets des Pays de la Loire.

Prérequis : Aucun prérequis spécifique n'est nécessaire.

Durée de la formation : 7h

Méthodes de formation : Présentation, échanges entre participants, démonstrations pratiques

Méthodes d'évaluation : Questionnaire de satisfaction en fin de formation et test QCM lors de la formation.

Accessibilité aux personnes handicapées : Aménagement possible sur demande auprès d'Adrian Chartin.

Modalités d'inscriptions : Via un questionnaire en ligne, à remplir avant le 23 septembre :

- <https://forms.gle/DwjWzJgmkZ5QRnhP7>
- **Délais d'accès :** La date de la formation est fixe, une confirmation de votre inscription vous sera apportée à minima une semaine avant le début de celle-ci.

MODALITES PRATIQUES :

Aspects financiers : Formation prise en charge par VIVEA pour les personnes éligibles, pas de frais supplémentaires pour les adhérents directs à l'ADA Pays de la Loire, qu'ils soient apiculteurs professionnels ou porteurs de projets. Les participants non adhérents à l'ADA devront s'acquitter d'une cotisation exceptionnelle de 60€ par journée de formation s'ils sont éligibles VIVEA et de 120€ par journée de formation sinon.

Repas du midi : Restaurant ou pique-nique partagé, les modalités vous seront transmises après l'inscription.

A prévoir : Stylo et papier pour la prise de notes, produits à base de propolis issus de votre exploitation, matériel d'extraction de propolis.

Attestation : Délivrance d'une attestation de formation à la fin du cycle de formation.

Contact du référent pédagogique et administratif : Adrian Chartin - 07 76 36 65 50

PLAN D'ACCÈS

Contact : Adrian Chartin 07 76 36 65 50

Adresse :
Le Quai des Possibles - 1 place Jean Monnet 44 240 Sucé sur Erdre

